

L'ASSOCIATION A LA GRIPPE, IL S'EN FALLU DE PEU QU'ELLE MEURE D'UNE PNEUMONIE.

François Clermont

Si vous étiez membre de l'AMQ à l'automne 1992, vous avez probablement reçu une invitation à participer à une assemblée spéciale qui a eu lieu en janvier 1993. Le texte qui accompagnait la convocation faisait état de malaises, disons d'une très mauvaise grippe occasionnée par de vilains virus.

Comme plusieurs, faute d'un rappel (ou pour d'autres raisons) vous avez oublié la réunion ou vous avez décidé de ne pas y assister. A défaut de quorum, l'assemblée n'a pu donner le coup d'envol pour remplacer l'exécutif et amorcer une discussion sur l'existence de l'AMQ. La majorité des participants ont manifesté leur intention de soutenir l'association. Des bénévoles ont offert leur aide, la température a baissé, la pneumonie était écartée et la malade sauvée; mais elle souffre encore de la grippe. Diagnostic: virus parasitaires!

Pour le moment, à la demande des membres présents à l'assemblée, le C.A. a mandaté un groupe de personnes pour gérer temporairement l'association. Nous devrions recevoir bientôt des nouvelles sur l'évolution de la situation, la marge de manoeuvres des sauveteurs et sur les activités projetées. Y aura-t-il un congrès en 1993? Si non, quels sont les projets pour financer l'association? Quel est le bilan financier? Les vérificateurs ont-ils pu récupérer les documents manquants pour compléter la vérification de 1991? etc.

Dans le présent contexte, la question n'est pas de chercher des coupables, mais d'éviter de se retrouver dans des situations qui traînent, fermentent, dégénèrent et aboutissent à un point de non retour. Le fonctionnement de l'association repose sur l'engagement bénévole de ses membres; il ne faut pas pour autant fermer les yeux sur de mauvaises pratiques de gestion mais faire en sorte qu'il y ait des balises et qu'on puisse gentiment suggérer aux bénévoles qui s'essouffent de faire un choix. Ce n'est pas

la première fois que l'association est affectée par des différents. Mais depuis 1991, à plus d'une occasion, on aurait dû confier certains dossiers à d'autres personnes.

Au printemps dernier, l'exécutif projetait consacrer «une partie de ses énergies à une révision systématique de la gestion de l'association» (Editorial, Bulletin AMQ, mai 1992). Ce projet devrait se concrétiser afin de produire un cahier de règles et procédures qui serait un outil de gestion pratique pour une association qui renouvelle fréquemment ses officiers.

A titre d'exemples, l'APAME (association au primaire) produit depuis plusieurs années un rapport de congrès qui indique les faits du dernier congrès et des recommandations pour le congrès suivant. D'un congrès à l'autre les organisateurs suivent les directives émises dans ce rapport, il y a donc économie de temps et d'argent. L'AMQ possède aussi un document pour gérer l'organisation et les finances d'un congrès. Ce document produit par les équipes des congrès de Sherbrooke (1990), Longueuil (1991) et Trois-Rivières (1992) est un exemple des exigences que demande l'organisation d'un congrès et des responsabilités qui lient les organisateurs et le C.A. De l'avis des concepteurs on doit former un groupe de travail pour revoir le document.

Autre exemple, l'article 7.8.1 des Statuts et règlements de l'AMQ prévoit un comité d'élection, mais n'en indique pas la composition. On laisse au président la composition du comité. À au moins deux reprises le comité formé du président et des deux candidats a eu à se prononcer sur un avis de contestation. Les candidats étaient juges et parties. Pour ne pas être seul à décider le président a dû faire appel au C.A. et reporter sa décision de quelques mois. Dans les deux cas les élus n'ont pu entrer en fonction le 1er janvier, tel que prévu aux règlements, et nous avons débuté l'année avec un exécutif incomplet. Il faut revoir la procédure des élections.

D'autre part, les politiques de vérification doivent être repensées, surtout avec les mauvaises expériences de ces dernières années.

En somme, l'AMQ pourra se développer si l'association règle ses problèmes quotidiens et redonne confiance aux membres, entre autres ceux qui gardent un mauvais souvenir de longues et pénibles assemblées générales.